

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

***INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES
EXTRACTIVES EN GUINEE (ITIE-GUINEE)***

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2014

CONAKRY, JANVIER 2015

I. INTRODUCTION :

Le présent Rapport, dans le sillage des précédents, décrit les activités du Comité de pilotage (Groupe Multipartite) par lesquelles la République de Guinée, dans l'exécution de son obligation redditionnelle et conformément aux normes et à la chaîne des valeurs.

Le contenu du présent Rapport d'activités, qui couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2014, traduit la conviction partagée au sein de l'ITIE, selon laquelle l'usage prudent des richesses en ressources naturelles peut potentiellement servir de fondement à la croissance et au développement économique durable.

Ce Rapport obéit aux quatre phases du processus ITIE ; à savoir : adoption, préparation, divulgation et dissémination. Il expose les efforts déployés par le GMP pour consolider et pérenniser l'initiative dans la perspective de la prochaine validation prévue en 2017.

Le Comité de pilotage, organe tripartite (administration publique, industries extractives, société civile) chargé de la mise en œuvre de l'initiative, s'y est engagé à travers son plan d'action actualisé au cours de l'année 2014 suivant la note d'orientation de l'ITIE internationale.

Le retard dans les décaissements et l'insuffisance des fonds alloués par le BND ainsi que l'acquisition tardive de certains Avis de non objection de bailleurs de fonds n'ont pas permis au CP de réaliser certaines activités dans le PTBA.

Le plan du rapport répond aux exigences de mise en œuvre de l'ITIE adoptées à la Conférence mondiale de l'ITIE à Sydney en 2013 par son Conseil d'Administration.

Le Rapport ressort que le Comité de pilotage prend et applique des mesures d'efficacité, en fonction des enseignements tirés du processus qui, en juillet, a fait de la Guinée un pays conforme. Ce faisant ; il évalue les résultats et l'impact de la mise en œuvre de ses activités (à travers entre autres, les réformes faites par l'Etat) qui ont été réalisées selon l'articulation ci-après :

II. ACTIVITES REALISEES

- 1) **Sur le Plan National**
- 2) **Sur le Plan International**

III. REALISATION DES ACTIVITES PREVUES DANS LE PLAN D'ACTION ET BUDGET ANNUEL 2014.**IV. EVALUATION DES REALISATIONS PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE L'ITIE.****V. LES ACQUIS.****VI. DIFFICULTES ET SUGGESTIONS.****VII. FINANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE.****VIII. PERSPECTIVES POUR 2015.****IX. CONCLUSIONS.****II. ACTIVITES REALISEES :**

Les activités ont été menées suivant le Plan d'Action adopté par le Comité de pilotage et approuvé par le Conseil de supervision lors de sa réunion du 16 avril 2014.

1. Activités réalisées sur le plan national :**1.1. Le Conseil de Supervision**

La réunion annuelle du Conseil de Supervision s'est tenue le 16 avril 2014 et une autre réunion extraordinaire en octobre 2014 dans la salle de réunions de la Primature sous la présidence de monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Le Conseil, après avoir pris connaissance de la situation à date de l'ITIE, a examiné, amendé et approuvé le Plan d'Action et Budget annuel 2014.

Les Procès Verbaux de ces réunions du Conseil de supervision sont disponibles au Secrétariat Exécutif et sur le site web de l'ITIE.

1.2. Le Comité de Pilotage

Au cours de l'exercice 2014, le Comité de Pilotage a tenu 22 réunions portant sur les sujets ci-après :

- Examen des Termes de références (TDR) de la Mission de dissémination des Rapports 2011 et 2012 ;
- Examen et approbation du Plan de travail et Budget annuel 2014 de l'ITIE-Guinée ;

-
- Examen des TDR relatifs à la création au sein du Comité de pilotage d'une Commission Suivi-Evaluation ;
 - Préparation à la validation (prise en compte des mesures correctives relatives aux recommandations des consultants administrateurs et du validateur sanctionnés par un Rapport relatif à la satisfaction desdites mesures et/ou Exigences ITIE) ;
 - Tenue de l'atelier autour des paiements douaniers et examen des recommandations dudit atelier tenu le 09 avril 2014 ;
 - Réalisation d'un film documentaire sur l'ITIE-Guinée ;
 - Approbation des TDR sur le recrutement de l'Administrateur indépendant pour l'exercice ITIE 2013 ;
 - Examen du PTBA 2014 post validation ;
 - Examen des TDR du Groupe Multipartite de l'ITIE-Guinée ;
 - Appréciation du document « TDR des validateurs et du Protocole révisé relatif à l'implication de la Société civile » transmis par l'ITIE internationale pour avis des ITIE nationales.

1.3 Le Secrétariat Exécutif :

a) Participation aux séances de travail et réunions :

Outre ses activités quotidiennes de gestion, le Secrétariat a :

- Préparé et organisé la réunion du Conseil de supervision et les réunions des Commissions et du Comité de pilotage dont les procès verbaux sont disponibles sur le site web de l'ITIE-Guinée ;
- Participé aux différentes réunions des cadres du Ministère des Mines et de la Géologie ;
- Participé aux différentes réunions des bailleurs de fonds liés aux projets qu'ils financent ;
- Organisé l'atelier sur la Norme ITIE avec Mr BADY Baldé de l'ITIE internationale à Conakry le 07 février 2014 ;
- Participé à la séance de travail sur la transparence dans la gestion des ressources naturelles pour le respect des droits de l'homme, organisée par Business Human Rights Resource Center de Londres ;
- Participé au recrutement du consultant national chargé de la collecte des premières informations contextuelles et celles sur les revenus de l'exercice 2013.

b) Formation :

Conformément à son Plan de formation 2014, deux cadres du Secrétariat Exécutif de l'ITIE ont bénéficié d'une formation au Maroc avec « Afrique Compétences ». La première formation était axée sur le Suivi évaluation, planification des projets suivi par le Responsable du suivi-évaluation et la seconde sur la Passation des marchés suivi par le Responsable des passations des marchés et de la communication.

Les rapports de ces deux missions de formation sont disponibles au Secrétariat Exécutif de l'ITIE-Guinée.

Une autre formation s'est déroulée à Kamsar. L'objet de cette formation organisée par le PAGSEM (Unité de gestion de la Banque Mondiale) était l'élaboration des Termes de références des activités à financer par la Banque Mondiale.

c) Communication :

Sur le plan de la communication, l'ITIE-Guinée a :

- Organisé une mission de dissémination des Rapports ITIE 2011 et 2012 du 16 février au 25 mars 2014 dans 18 préfectures, 4 sites miniers, l'institut Géo-Mines et quatre grandes universités de Conakry. Le rapport de cette mission est disponible sur le site web de l'ITIE.
- Cette mission avait été couverte par les agences de presse des différentes préfectures traversées et trois stations de télévision ; à savoir la RTG (nationale), le groupe EVASION et TATV ;
- Une conférence de presse a été organisée à la Maison de Presse de Conakry.
- Plusieurs émissions radios et télévisions ont été organisées sur l'ITIE avec les stations nationales et privées. Pour les Télévisions : RTG, EVASION. Pour les radios : Espace FM, Soleil FM, Nostalgie FM, Liberté FM, Horizon FM, City FM, Continental FM, Sabary FM, Cheri FM, Atlantique FM, Tamata FM, Familia FM, Lynx FM, Djigui FM, les radios rurales et/ou communautaires de Kamsar dans Boké, Kindia, Télimélé, Pita, Dinguiraye, Kouroussa ,Gaoual, (soit une vingtaine de stations).

***NB :** Toutes les réunions du Comité de pilotage et du Conseil de supervision ont été couvertes par les médias publics et privés.*

Le site web de l'ITIE a été régulièrement alimenté et mis à jour. Il a connu également un agrandissement de sa capacité de stockage.

Pendant la Coupe du Monde de football 2014 (organisé au Brésil), des spots publicitaires sur l'ITIE ont été diffusés à chaque mi-temps de match, sur la RTG.

Cinq panneaux publicitaires additifs ont été implantés à différents carrefours de Conakry et à la rentrée du Ministère des Mines et de la Géologie.

2. Activités réalisées sur le Plan International :

Le Secrétariat Exécutif de l'ITIE-Guinée a participé à la conférence de Monrovia sur l'ITIE-qui a regroupé les pays francophones (plus le Ghana) de l'espace Mano River Union du 30 au 31 juillet 2014.Cette Conférence a été organisée par Trust Africa.

Les membres du Secrétariat ont participé à deux conférences par Skype avec le Secrétariat International :

- La première avec Mme Kirsten de sur la perception des ITIE nationales par rapport à l'appui apporté par les bailleurs de fonds ;
- La deuxième sur les Notes d'orientation, avec Mme Gisela Granado Directrice pays pour la Guinée au Secrétariat international de l'ITIE.

Cette dernière était axée sur des notes techniques de l'ITIE constituant les documents d'orientation sur divers sujets.

Le Conseil d'Administration de l'ITIE internationale s'est réuni le 02 juillet 2014 à Mexico (Mexique).

Réunion au cours de laquelle, après examen du Rapport sur les mesures correctives par le Comité de validation, la Guinée a été déclarée « Pays Conforme à l'ITIE ».

III. **REALISATION DES ACTIVITES PREVUES DANS LE PLAN D'ACTION ET BUDGET ANNUEL 2014 :**

N°	Objectifs	Activités	Pourcentage réalisation	Observations
I	Améliorer le cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, licences et contrats.	a) Avec l'appui de la Banque mondiale et conformément aux recommandations de l'Administrateur indépendant (2012), le Ministère des Mines et de la Géologie a déjà fait un état des lieux pour la gestion du cadastre minier. Les prochains mois un système va être mis en place pour moderniser la gestion dudit cadastre. b) Les textes d'application du nouveau code minier notamment ceux liés à l'octroi des titres miniers (Décret N°D/2014/012/PRG/SGG) sont maintenant disponibles et en application. c) Une Loi portant Code pétrolier vient d'être adopté par l'Assemblée nationale suivant LOI L/2014/N°034 /AN. Ce Code pétrolier définit entre autres les procédures d'attribution des contrats pétroliers, Participation de l'Etat dans les contrats pétroliers, les dispositions fiscales, douanières, financières et régime de change et de l'application de l'ITIE Art 103. NB : toutes ces dispositions tiennent compte du « local content » et de la transparence des paiements effectués. d) Les procédures d'octroi des titres miniers sont publiés sur le site web de l'ITIE-Guinée.	70%	
II	Suivre la production.	a) Conformément aux TDR pour la réalisation des rapports ITIE, les entreprises minières remplissent. b) Les formulaires de déclaration présentant entre autres les productions réalisées par chacune d'elle en exploitation. c) Conformément aux recommandations de l'Administrateur indépendant pour l'exercice 2012, le Ministère de l'Economie et des finances est entrain de mettre en place un projet de schéma directeur informatique qui traite des modules en recettes et en dépenses y compris les données sur les revenus miniers perçus. d) Le texte d'application du nouveau Code minier relatif à la réalisation d'une	40 %	

		« Etude d'impact environnemental et social des opérations minières » (Décret D/2014/014/PRG/SGG) est maintenant disponible.		
		e) L' Arrêté N°D/143MEF/CAB/DRH/DNTCP/2014 affectant 139 receveurs communautaires a été publié le 03 octobre 2014 par le Ministère de l'Economie et des finances.		

III	Produire et publier le rapport portant sur la collecte et la réconciliation des flux de paiements et des revenus de l'exercice 2013, selon la norme ITIE (collecte des taxes et redevances).	<p>a) Les TDR pour la réalisation de ce rapport 2013 ont été élaborés.</p> <p>b) Le recrutement de l'Administrateur indépendant pour la réalisation dudit Rapport a connu un retard lié à l'acquisition de l'avis de non objection sur la liste restreinte et la Demande de proposition. A date, le Cp attend l'ANO sur la Demande de proposition afin de la transmettre aux cabinets retenus sur la Liste restreinte.</p> <p>c) Le recrutement de l'Administrateur indépendant pour la réalisation dudit Rapport a connu un retard lié à l'acquisition de l'avis de non objection sur la liste restreinte et la Demande de proposition. A date, le Cp attend l'ANO sur la Demande de proposition afin de la transmettre aux cabinets retenus sur la Liste restreinte.</p>	10 %	
IX	Suivre la distribution des revenus.	<p>a) Le décret D2014/013/PRG/SGG (texte d'application du nouveau Code minier) fixe l'application des dispositions financières relatives aux revenus miniers.</p> <p>b) Le Code des collectivités fixes la clé de répartition des redevances minières.</p> <p>c) Le Code Minier en son article 130, prévoit une première répartition par péréquation des revenus miniers notamment tenant compte de l'absence de mines dans certaines collectivités du pays.</p>	50 %	
V	Suivre la gestion des dépenses et la mise en œuvre de la politique de développement durable.	<p>a) Le Comité de pilotage est entrain de recruter un Consultant pour faire l'inventaire des investissements réalisés et les paiements effectués par les sociétés et projets minières permettant de vérifier la réalisation des obligations sociales des entreprises minières.</p> <p>b) Conformément à l'Article 130 du Code minier tout titulaire d'un Titre d'exploitation minière doit contracter une Convention de Développement</p>	20	

		<p>Local avec la Communauté locale résidant sur ou à proximité immédiate de son Titre d'exploitation minière. L'objet de cette Convention de Développement Local est de créer les conditions favorisant une gestion efficace et transparente de la Contribution au Développement Local payée par le titulaire du Titre d'exploitation minière, et de renforcer les capacités de la Communauté locale dans la planification et la mise en œuvre du programme de développement communautaire.</p>		
--	--	---	--	--

VI	Maintenir le statut de pays conforme	<p>a) Le Comité de pilotage a apporté les mesures correctives relatives aux recommandations des administrateurs ITIE, du validateur et du SI/ITIE. Le Rapport sur les mesures correctives est disponible au SE/ITIE. Ce qui a valu à la Guinée l'atteinte de la Conformité à l'ITIE le 02 juillet 2014 lors de la réunion du CA de l'ITIE à Mexico.</p> <p>a) Les résultats de la validation ont été publiés sur le site web de l'ITIE.</p> <p>b) Un atelier sur la Norme ITIE était prévu cette année pour le Groupe Multipartite. Compte tenu de l'épidémie d'Ebola cet atelier a été reporté pour 2015.</p> <p>c) Tous les documents ITIE (Termes de références pour les administrateurs indépendants ITIE, Rapports annuels d'activités, Plan d'action PTBA 2014 etc... ont été élaborés suivant la Norme ITIE (à partir des Notes d'orientation ITIE).</p> <p>d) Conformément aux recommandations de l'administrateur indépendant 2012 et au PTBA 2014, l'atelier sur les paiements douaniers a été organisé le 09 avril 2014 à Mariador Palace avec les acteurs concernés (entreprises minières, transitaires et membres du CP). Le Rapport de cet atelier est disponible au niveau du Secrétariat Exécutif.</p>	<p>(100 %)</p> <p>(100 %)</p> <p>(0 %)</p> <p>(100%)</p> <p>(100 %)</p>	
VII	Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination des rapports	<p>a) Conformément à la stratégie de communication et au PTBA 2014, beaucoup de communications ont été réalisées au cours de cette année : Plusieurs émissions ont été organisées au niveau d'une vingtaine de stations TV et radios. Cette série d'émissions a connu aussi la Conférence de presse organisée par le Comité de pilotage à la Maison de la Presse à Coléah.</p> <p>b) Conformément au PTBA, le site web de l'ITIE a connu une extension pour plus de capacité. Il a été sécurisé et régulièrement alimenté en documents nouveaux (PV de réunions, Rapports de missions etc.).</p> <p>c) Un film documentaire sur l'ITIE a été réalisé et présenté au Comité de pilotage. Des spots publicitaires ITIE ont diffusés tout au long de la Coupe du monde de football notamment à chaque mi-temps</p>	100 %	

		<p>sur la RTG ; des agendas, calendriers ont été conçus et imprimés ; des panneaux publicitaires additifs ont été implantés à différents carrefours de Conakry, devant le Ministère des Mines et de la Géologie et à l'intérieur du pays.</p> <p>d) La dissémination prévue des rapports ITIE 2011 et 2012 a été effective de février à mars 2014 et appréciée par le Secrétariat international de l'ITIE.</p>		
		e) L'évaluation et l'actualisation de la stratégie a été reportée à 2015 vu le retard accusé dans le recrutement du consultant devant réaliser cette activité. Ce recrutement était à sa phase finale en fin décembre 2014.		
VIII	Renforcer les capacités des parties prenantes sur le processus ITIE	<p>a) Sur quatre formations prévues pour 2014 dans le Plan de formation des cadres du Secrétariat Exécutif deux ont été réalisées au Maroc.</p> <p>b) Conformément au PTBA 2014 des ateliers sur le processus ITIE : avec les Institutions républicaines, le Syndicat et la Société civile étaient prévus.</p> <p>c) Conformément au PTBA 2014, avec l'appui de la Banque Mondiale, un consultant national a été recruté pour collecter les informations sur les paiements et les revenus miniers. Le Rapport provisoire de cette mission est disponible au SE/ITIE.</p> <p>d) L'atelier que la Société civile devait organiser avec l'appui de l'ITIE-Guinée a été reporté en 2015 à cause du manque de moyens financiers. Le CP est en contact avec des partenaires techniques et financiers pour assurer ce financement.</p> <p>e) La société civile bénéficie des mêmes avantages que toutes les autres parties prenantes à l'ITIE-Guinée.</p> <p>f) Le Secrétariat Exécutif de l'ITIE-Guinée a participé à la conférence de Monrovia sur l'ITIE qui a regroupé les pays de l'espace Mano River Union (plus le Ghana) du 30 au 31 juillet 2014. Le rapport de cette mission est disponible au SE/ITIE.</p>	Ces ateliers ont été reportés à 2015 pour retard dans l'acquisition de l'Avis de non objection du bailleur de fonds 40 %	
IX	Pérenniser coordonner et améliorer la performance du Secrétariat Exécutif et du Comité de pilotage de l'ITIE.	<p>a) Le Conseil de supervision a tenu sa réunion annuelle et une autre extraordinaire.</p> <p>b) Le CP a tenu en plus de ses quatre réunions ordinaires, 18 réunions extraordinaires relatives à l'approbation de différents documents liés aux</p>	100 %	

		activités prévues dans le PTBA 2014 et surtout les mesures correctives pour la validation ITIE.		
		c) Le Secrétariat Exécutif connaît des audits comptables et financiers annuels. Le dernier audit comptable et financier (celui de 2013) a été réalisé en septembre 2014.		
		d) Le SE/ITIE a bénéficié de quelques équipements acquis sur les ressources du BND et de l'unité de gestion du PARCGEF.		
		e) Le fonctionnement de l'ITIE est assuré d'une part par un personnel de Quatre cadres et du personnel d'appui composé de six personnes et d'autre part, financièrement avec des fonds alloués dans le cadre de la Loi de Finances (BND) et des accords de dons de la Banque Mondiale et de la BAD.		

IV. EVALUATION DES REALISATIONS PAR RAPPORT AUX EXIGENCES DE L'ITIE :

N°	Exigence	Satisfaction des Exigences
1	Suivi de la Mise en œuvre par le GMP	Le Comité de Pilotage a régulièrement tenu ses réunions ordinaires (Une par trimestre) et 18 réunions extraordinaires pour examiner des documents soumis par le SE/ITIE, approuver les Plans d'Action, les TDR pour le recrutement des consultants ou la réalisation d'activités prévues dans le PTBA.
2	Publication ponctuelle et régulière des Rapports ITIE	Le CP a régulièrement publié les Rapports ITIE sur les paiements et revenus miniers et ce, avant les échéances indiquées dans la Norme ITIE. Les derniers Rapports, ceux de 2011 et 2012 (dont l'échéance pour 2011 était fixé au 31 décembre 2013 et 2012 au 31 décembre 2014) ont été publiés le 27 décembre 2013.
3	Présentation des informations contextuelles sur le secteur extractif	Avec l'appui de la Banque Mondiale, le CP a recruté un Consultant national qui a commencé la collecte des informations contextuelles sur le Secteur minier. Le rapport provisoire de ce Consultant a été présenté au CP/ITIE.
4	Exhaustivité des données	a) Dans le but de satisfaire à cette exigence, une Etude de cadrage a été menée par l'Administrateur indépendant qui a réalisé les deux derniers Rapports ITIE (2011 et 2012). b) Dans les TDR pour le Rapport ITIE 2013 il est

		prévu dans la phase initiale de la mission, la réalisation d'une Etude de cadrage devant permettre l'identification de toutes les entités qui payent ou reçoivent des montants significatifs et de tous les flux de paiements et de revenus significatifs.
5	Fiabilité des données	<p>a) Le Comité de pilotage a approuvé les TDR de l'Administrateur indépendant pour l'exercice 2013 avant l'Appel d'offre international qui a suivi.</p> <p>b) Le suivi rigoureux de la procédure de recrutement de l'Administrateur et l'approbation du CP à toutes les phases de la mission de collecte, de réconciliation et de rédaction des Rapports est déjà assuré compte tenu de l'expérience du Comité dans cette activité.</p>
6	Un rapport compréhensible et accessible pour un large public	Les derniers rapports 2011 et 2012 ont été largement publiés (officiellement), sur le site web de l'ITIE-Guinée, dans les journaux les plus lus de la place et disséminés dans 18 préfectures minières, quatre sociétés minières, un institut supérieur des mines, 8 radios communautaires ou rurales et quatre grandes universités de la capitale.
7	Suivi des recommandations des administrateurs, validateur et du SI/ITIE	<p>En 2014, le Rapport sur les mesures correctives tenant compte des différentes recommandations, démontrant leur satisfaction a été présenté au SI/ITIE.</p> <p>En exemple tenant compte de ces recommandations :</p> <p>a) Le PTBA 2014 a été publié dans les journaux de la place et sur le site web de l'ITIE-Guinée ;</p> <p>b) le périmètre de l'ITIE qui comptait 14 entités déclarantes en 2010 est passé à 36 en 2011 et 2012 ;</p> <p>c) Le cas des receveurs communautaires permettant de recevoir les déclarations des collectivités minières a été posé et les receveurs communautaires ont été affectés dans lesdites collectivités minières ;</p> <p>d) Le cas de la Cour des comptes devant certifier les comptes de l'Etat a été discuté au sein du CP de l'ITIE et posé au cours de la réunion du CS/ITIE</p>

V. ACQUIS :

La mise en œuvre de l'ITIE a permis de :

- Identifier (au cours d'un atelier organisé à cet effet) les problèmes des paiements douaniers générant les écarts importants entre les déclarations des sociétés minières et celles de la Direction Générale des Douanes. Le Rapport de l'atelier est disponible au bureau du Secrétariat Exécutif ;
- Identifier le problème lié à l'absence des receveurs communautaires au niveau des Communes rurales devant remonter l'information technique sur les paiements locaux parallèlement à celles des entreprises minières. A ce titre, le Gouvernement vient d'affecter 139 receveurs communautaires dont certains devant travailler en pool dans les Communes rurales ;
- Déceler les problèmes liés à l'utilisation de logiciels conformes à l'enregistrement des données au niveau des régies financières ;
- Informer les populations des zones minières sur les paiements effectués par les entreprises extractives ;
- Informer la Société civile et un large public sur les revenus perçus par l'Etat au cours des années 2011 et 2012 ; ce qui a amené les gestionnaires des deniers publics à plus d'attention dans la gestion des revenus miniers ;
- Porter l'ITIE à la connaissance des universitaires et les informer sur les paiements effectués par les entreprises enregistrés dans les caisses de l'Etat au cours des exercices 2011 et 2012. Ce qui a suscité des discussions autour de l'utilisation des revenus miniers ;
- Inscrire l'ITIE dans les dispositions du Code minier (art 129 et 155) et du Code pétrolier (Art 104) ;
- Rendre l'ITIE plus visible par l'augmentation des panneaux publicitaires dans différents endroits de la capitale et à l'intérieur du pays ;
- Rendre publics et médiatisés, les paiements effectués par les entreprises extractives au bénéfice des communautés minières ;
- Apporter les mesures correctives liées aux recommandations non seulement des conciliateurs, de l'ITIE internationale mais aussi du validateur de 2012 ;
- Avoir des séances de travail avec les Services intéressés dans la gestion des titres miniers (Centre de Promotion et de Développement Miniers, Direction Nationale des Impôts, Direction Générale de la Douane) afin de mettre tous les titulaires de licences minières dans le même cadre des droits et obligations liés à leurs titres ;
- De traiter toutes les entreprises minières sur le même pied d'égalité en fournissant les mêmes données suivant des formulaires ITIE, prouvant ainsi l'équité entre les entreprises minières par leur soumission au même traitement ;

- atteindre la conformité à l'ITIE donnant ainsi une bonne image à la Guinée dans sa lutte contre la corruption, ce qui lui confère non seulement un bon climat des affaires en encourageant ainsi l'investissement dans le pays mais aussi hisse ses industries extractives au niveau standard international ;
- Créer une licence sociale pour les entreprises extractives à travers l'information sur les revenus payés dans le cadre du développement durable des communautés qui abritent les industries extractives ;
- Adopter les plans de travail et budget annuel et trimestriel prenant en compte toutes les recommandations du Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale, du Validateur et de l'Administrateur Indépendant afin de permettre à la Guinée de remplir toutes les Exigences et de consolider son statut de Pays Conforme.

VI. DIFFICULTES ET SUGGESTIONS :

Parmi les difficultés, il faut citer :

- Le retard dans les décaissements des fonds alloués à l'ITIE dans le cadre de la loi de finances publiques et la non réception du complément de budget qui a été prévu pour l'exercice.
- L'apparition de la fièvre hémorragique Ebola sur le secteur des mines, les activités de l'ITIE (la non tenue de l'atelier sur la Norme ITIE avec le Secrétariat international de l'ITIE) ;
- L'inadéquation des locaux (manque de salles de réunion et d'archives avant l'achèvement du bâtiment qui doit abriter l'ITIE) ;
- Le manque de tout moyen de locomotion devant faciliter le fonctionnement et les différentes missions de collectes de données et/ou de dissémination des rapports ;
- La non disponibilité d'internet à haut débit.
- Le retard considérable pour l'obtention des avis de non objection par les deux (2) Bailleurs de Fonds, à savoir l'IDA et la BAD ;
- L'annulation du financement par l'IDA de certaines activités par exemple l'atelier avec le service de la Douane et les Transitaires;

Face à ces difficultés, nous suggérons :

- Le décaissement rapide des fonds alloués à l'ITIE- Guinée dans le cadre de la loi de finances ;
- L'accélération des travaux de construction du bâtiment devant abriter les bureaux de l'ITIE-Guinée ;
- L'acquisition de deux véhicules au moins pour le fonctionnement de nos services et la réalisation des missions à l'intérieur du pays ;
- La mise en place d'un système wi-fi permettant d'obtenir l'internet à haut débit ;
- L'équipement des bureaux d'un groupe électrogène de 15 à 20 KVA pour faire face aux coupures fréquentes d'électricité ;
- L'examen diligent par l'IDA et la BAD des différents documents qui leurs sont soumis pour l'obtention des avis de non objection ;
- Le respect par toutes les parties prenantes des règles d'hygiène en vue de stopper l'épidémie de la fièvre à virus EBOLA.

VII. SITUATION FINANCIERE :

La situation financière de la mise en œuvre de l'ITIE-Guinée au cours de l'exercice 2014, a été assurée par les ressources ci-après :

- a) Le Budget National de développement (BND), à travers la Loi de Finances 2014 pour un montant de GNF 1 000 000 000 (un milliard) ; soit 142 857,14 USD qui a été payé en deux tranches de GNF 500 000 000 (cinq cent millions) chacune ;
- b) L'apport du Groupe de la Banque Mondiale (IDA), à travers le PAGSEM pour un montant de cent deux mille cent dix virgule 52 centimes (102 110,52 USD) ;
- c) L'apport du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), à travers le PARCGEF pour un montant de vingt cinq mille quatre vingt quinze (25 095 USD).

Ainsi les recettes totales au cours de l'année 2014, ont été de 270 062,66 USD. A cela, il faut ajouter le montant de 342 652, 42 USD, représentant le reliquat de la subvention accordée par le Chef de l'Etat en juillet 2013 ; soit 637 000 USD.

Avec le report de solde des comptes de trésorerie au 31 décembre 2013, le cumul des recettes a été de 612 715, 08 USD exécuté à 100%.

Cependant, il est important de ressortir l'insuffisance de mobilisation de financement par l'Etat nécessaire à la mise œuvre effective des objectifs contenus dans le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA 2014) ;

Soit un gap financier de 599 693 USD (GNF 4 197 850 000) par rapport aux prévisions BND.

Cette insuffisance de ressources financières se décompose comme suit :

- Prévisions Budgétaires = 5 197 850 000 GNF ; soit 742 550 USD (PTBA)
- Inscription Loi de Finances = 1 000 000 000 GNF ; soit 142 857 USD
- Ecart = 4 197 850 000 GNF ; soit 599 693 USD

Du point de vue inscription budgétaire (PTBA) par rapport à l'exécution budgétaire avec tous les bailleurs de fonds confondus, la situation financière se présente conformément au tableau ci-dessous :

**TABLEAU DE FINANCEMENT ET DE REALISATION PAR BAILLEUR DE FONDS
POUR LA PERIODE ALLANT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014.**

Libellés	Source de Financement					Observations
	BND (Taux moyen 7 000 GNF / USD)		IDA / USD	BAD / USD	Total USD	
	GNF (000)	Eq. USD				
Prévisions budgétaires	1 000 000	142 857,14	278 200,00	123 250,00	544 307,14	
Exécution Budgétaire	1 000 000	142 857,14	102 110,52	25 095,00	270 062,66	
Pourcentage	100 %	100 %	36,70 %	20,36 %	49,62	
Réalisations à partir du solde disponible de (599 679,21 USD) au 01-01-2014 sur les 637 000 USD (GAP/PTBA Triennal 2012, 2013 et 2014)	2 398 567	342 652, 42	0,00	0,00	342 652,42	Pour nous permettre de couvrir certaines activités prioritaires du PTBA dont le financement n'était pas assuré, le Secrétariat Exécutif a fait recours à la subvention qui a été accordée par le Chef de l'Etat.
Total des réalisations	3 398 567	485 509,56	102 110,52	25 095	612 715,08	
POURCENTAGE	65,38 %	65,38 %	36,70 %	20,36 %	53,56 %	Ce pourcentage est déterminé par rapport aux prévisions du PTBA, soit 1 144 000 USD

Les activités programmées mais non réalisées au cours de l'année 2014 (soit 46, 44%) ont été reportées dans le PTBA 2015.

Ainsi, l'exécution du plan de travail et Budget Annuel (prévisions et réalisations) avec tous les bailleurs de fonds confondus est présentée en Annexe I.

Le détail des réalisations par nature de dépenses arrêtées au 31 décembre 2014 se trouve en Annexe II.

ANNEXE I**PLAN DE TRAVAIL 2014****TABLEAU RECAPUTILATIF DU PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL (PTBA) PAR BAILLEUR DE FONDS
(EXPRIME EN USD)**

N°	COMPOSANTES/AXES STRATEGIQUES	IDA	BAD / FAD	BND / ETAT GUINEEN	Financement à rechercher	TOTAL PREVISION	* TOTAL REALISATION	** %
1	Améliorer le cadre légal et règlementaire de la gestion dans l'octroi des permis, licences et contrats	0	0	0	0	0	0,00 %	0,00 %
2	Suivre la production	0	0	0	35 500	35 500	0,00 %	0,00 %
	2.1 Renforcer les capacités et équiper le personnel des mines chargé des opérations	0	0	0	6 000	6 000		
	2.2 Réaliser une étude diagnostique de système actuel de suivi de la production	0	0	0	10 000	10 000		
	2.3 Mettre en place un dispositif de suivi informatisé	0	0	0	15 000	15 000		
	2.4 Vérifier l'effectivité du respect des obligations sociales des sociétés minières	0	0	0	2 500	2 500		
	2.5 Elaborer les formulaires de déclaration des statistiques de production	0	0	0	2 000	2 000		
3	Produire et publier le rapport portant sur la collecte et la réconciliation 2013	30 000	60 000	44 500	75 000	209 500	0,00 %	0,00 %
	3.1 Examiner et analyser le rapport 2013	0	0	1 500	0	1 500		
	3.2 Produire le rapport 2013	0	60 000	15 125	0	75 125		
	3.3 Publier officiellement le rapport 2013	0	0	16 875	0	16 875		
	3.4 Traduire et imprimer la synthèse du rapport 2013 en langues nationales	0	0	6 000	0	6 000		
		0	0	5 000	0	5 000		
	3.5 Elaborer et publier le rapport annuel d'activités 2013	30 000	0	0	0	30 000		
	3.6 Inventorier les investissements réalisés par les sociétés minières dans les communautés	0	0	0	75 000	75 000		
	3.7 Acquérir et mettre en place un logiciel de banque de données							
4	Suivre la distribution de la gestion des revenus	0	0	0	56 000	56 000	0,00 %	0,00 %
	4.1 Réaliser une étude portant sur l'analyse de la capacité de gestion au niveau des CR	0	0	0	40 000	40 000		
	4.2 Former les collectivités décentralisées des zones minières en fiscalité sur la procédure de recouvrement et de gestion des revenus destinés à ces collectivités	0	0	0	10 000	10 000		
	4.3 Organiser un atelier sur les mécanismes des transferts infranationaux	0	0	0	6 000	6 000		

N°	COMPOSANTES/AXES STRATEGIQUES	IDA	BAD / FAD	BND / ETAT GUINEEN	Financement à rechercher	TOTAL PREVISION	* TOTAL REALISATION	** %
5	Suivre la gestion des dépenses	0	0	0	20 000	20 000	0,00 %	0,00
	5.1 Concevoir un plan d'infrastructures prioritaires à partir des revenus issus du secteur extractif en vue de vulgariser le budget participatif	0	0	0	5 000	5 000		
	5.2 Réaliser une étude sur les impacts économiques et sociaux	0	0	0	10 000	10 000		
	5.3 Organiser des débats publics avec les parlementaires, le gouvernement, la société civile et le secteur privé sur les résultats de cette étude	0	0	0	5 000	5 000		
6	Atteindre la conformité à la nouvelle norme ITIE	0	0	51 000	0	51 000	11 000	21,56 %
	6.1 Atelier avec la DGD et les sociétés minières	0	0	5 000	0	5 000		
	6.2 Base de données ITIE et secteur minier	0	0	15 000	0	15 000		
	6.3 Approbation des recommandations par le CP	0	0	1 875	0	1 875		
	6.4 Examen des commentaires du SI	0	0	1 875	0	1 875		
	6.5 Frais de publication du rapport de validation	0	0	25 000	0	25 000		
	6.6 Elaboration du PTBA 2014 à la nouvelle norme	0	0	2 250	0	2 250		
7	Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication	154 500	8 000	290 320	30 000	482 820	308 545,31	63,90 %
	7.1 Présenter les rapports 2011 et 2012 à la maison de presse, dans 4 universités et publication du rapport simplifié dans les journaux	0	0	10 000	0	10 000		
	7.2 Dissémination des rapports 2011, 2012 & 2013	150 000	0	133 000	0	283 000		
	7.3 Insertion des messages et spots publicitaires, conception et impression des agendas et calendriers, hébergement, formation et mise à jour du site web, insertion dans les journaux, affichage des panneaux publicitaires, conception /impression des dépliant, tee-shirt, képi et kakemonos et abonnement, reprographie, documentation et revues	0	8 000	107 470	0	115 470		
	7.4 Evaluation, révision et enquête sur la mise en œuvre de la stratégie de communication	0	0	23 000	0	23 000		
	7.5 Emission à la Radio/TV et campagne d'information	4 500	0	500	30 000	35 000		
	7.6 Production et réalisation d'un film documentaire sur l'ITIE-GUINEE	0	0	6 350	0	6 350		
	7.7 Conception, impression et distribution de bandes dessinées	0	0	10 000	0	10 000		

N°	COMPOSANTES/AXES STRATEGIQUES	IDA	BAD / FAD	BND / ETAT GUINEEN	Financement à rechercher	TOTAL PREVISION	* TOTAL REALISATION	** %
8	Renforcer les capacités des parties prenantes du processus ITIE	45 000	20 000	102500	82 000	249 500	36 490,98	14,62 %
	8.1 Organisation des ateliers	37 000	0	1 000	7 000	45 000		
	8.2 Rencontre et sensibilisation des nouvelles entreprises sur le périmètre	0	0	1500	0	1 500		
	8.3 Identification, élaboration et mise en œuvre du plan de formation		0	41 000	0	41 000		
	8.4 Participation aux séminaires, voyage d'études, mission et formation à l'étranger	8 000	20 000	59 000	0	87 000		
	8.5 Appui institutionnel à la société civile	0	0	0	75 000	75 000		
9	Pérenniser, coordonner et améliorer la performance du Secrétariat Exécutif et du Comité de Pilotage	48 700	35 250	254 230	0	338 180	256 678,78	75,90 %
	9.1 Organisation et tenue des réunions	0	0	38 000	0	38 000		
	9.2 Amélioration de la gestion	0	24 000	36 000	0	60 000		
	9.3 Acquisition des biens	40 000	4 750	65 250	0	110 000		
	9.4 Fonctionnement	8 700	6 500	114 980	0	130 180		
	TOTAL GENERAL	278 200	123 250	742 550	298 500	1 442 500	612 715,08	53,56
	Pourcentage de prévision par bailleur fonds	19,29%	8,54%	51,48%	20,69%	100%	100%	

* Le détail de la colonne total des réalisations se trouve en annexe du présent tableau.

** Ce pourcentage est déterminé par rapport aux prévisions du PTBA (hors financement à rechercher pour 298 500 USD) ; soit 1 144 000 USD.

ANNEXE II**SITUATION DETAILLEE DES DEPENSES ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014****Taux de change : 1 USD = 7 000 GNF**

N°	Libellés	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre	Total cumul	Observations
1	Primes des réunions	120 840 000	68 600 000	86 060 000	100 891 000	376 391 000	Axe N°9
2	Tee-Shirt + Dépliants	132 450 000	0	0	0	132 450 000	Axe N°7 (Dissémination)
3	Pause-café des réunions	34 065 500	28 020 000	9 513 000	40 146 000	111 744 500	Axe N°9
4	Entretiens et réparations	39 992 000	38 981 000	37 697 000	35 620 000	152 290 000	Axe N°9
5	Fourniture de bureau+ informatique	69 000 000	22 225 000	30 723 500	59 514 000	181 462 500	Axe N°9 (91 665 000/BAD)
6	Photocopies	74 254 000	64 520 000	42 122 000	61 792 500	242 688 500	Axe N°7 (96 784 000 dissé) & Axe N°9 (145 906 500)
7	Produits d'entretien et d'hygiène	3 910 000	2 985 000	11 096 000	6 600 000	24 591 000	Axe N°9
8	Carburant	95 000 000	170 000 000	83 150 000	0	348 150 000	Axe N°9
9	Documentation	3 300 000	0	0	750 000	4 050 000	Axe N°9
10	Fournitures petits matériels	0	0	1 475 000	2 250 000	3 725 000	Axe N°9
11	Mission et réception	4 400 000	3 000 000	0	9 200 000	16 600 000	Axe N°9
12	Frais de mission extérieure	0	0	14 431 570	31 400 000	45 831 570	Axe N°8
13	Site Web ITIE-GUINEE	45 800 000	13 100 000	3 000 000	26 380 200	88 280 200	Axe N°7
14	Panneaux publicitaires	246 800 000	40 850 000	28 500 000	66 500 000	382 650 000	Axe N°7
15	Salaires	18 450 000	18 450 000	18 450 000	18 450 000	73 800 000	Axe N°9

16	Honoraires	20 250 000	33 600 400	29 250 000	173 918 586	257 018 986	Axe N°9
17	Téléphone + Internet	3 948 000	9 060 000	23 085 000	12 810 000	48 903 000	Axe N°7
18	Primes d'intéressement	10 200 000	10 200 000	10 200 000	10 200 000	40 800 000	Axe N°9

N°	Libellés	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre	4ème Trimestre	Total cumul	Observations
19	Ateliers	56 960 000	70 205 000	0	0	127 165 000	Axe N°8
20	Dissémination des rapports 2011 & 2012	917 592 000	21 000 000	0	0	938 592 000	Axe N°7 (Rapports 2011 & 2012)
21	Insertion et publication dans les journaux et autres charges de publicité	27 300 000	78 000 000	42 000 000	26 500 000	173 800 000	Axe N°7
22	Film documentaire	0	41 250 000	0	0	41 250 000	Axe N°7
23	Spots publicitaires/couverture médiatique	0	24 000 000	112 750 000	54 110 000	190 860 000	Axe N°7
24	Charges diverses	0	17 460 000	8 700 000	21 115 000	47 275 000	Axe N°9
25	Charges immobilisées (kakemonos)	0		8 500 000	16 000 000	24 500 000	Axe N°7
26	Matériels et mobiliers de bureau		7 000 000	4 900 000	16 047 000	27 947 000	Axe N°9
27	Matériels informatiques	0	0	24 700 000	18 800 000	43 500 000	Axe N°9
28	Frais de formation du personnel	0	0	0	82 440 320	82 440 320	Axe N°8
29	Agendas et Calendriers	0	0	0	41 750 000	41 750 000	Axe N°7
30	Frais de déplacement	0	0	4 400 000	600 000	5 000 000	Axe N°9
31	Avances sur salaires	0	1 500 000	3 500 000	8 500 000	13 500 000	Axe N°9
TOTAL :		1 924 511 500	784 006 400	638 203 070	942 284 606	4 289 005 576	
Equivalent en USD		274 930,21	112 000,91	91 171,86	134 612,08	612 715,08	

Situation financière arrêtée au 31 Décembre 2014 (exprimée en USD)

	1er Trimestre			2ème Trimestre			3ème Trimestre			4ème Trimestre			Total		
	Prévis.	Réal.	%	Prévis.	Réal.	%	Prévis.	Réal.	%	Prévis.	Réal.	%	Prévis.	Réal.	%
Situation 1	275 251	274 930	99,88	110 000	112 001	101,82	421 075	91 171,86	21,65	636 174	134 612,08	21,16	1 442 500	612 715,08	42,48
Situation 2	275 251	274 930	99,88	110 000	112 001	101,82	271 075	91 171,86	33,63	4 87 674	134 612,08	27,60	1 144 000	612 715,08	53,56

Le cumul du taux d'exécution du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2014 par rapport aux prévisions cumulées est de **42,48 %** au 31 Décembre 2014.

Il faut noter que le cumul du montant prévisionnel pour les 3ème trimestre et 4ème trimestre est de 758 749 USD non compris le montant du financement à rechercher, soit 298 500 USD. Ainsi, le cumul du taux de décaissement effectif par rapport au plan de décaissement sans le montant du gap de la période est de **53,56 %**.

VIII PERSPECTIVES :

L'objectif principal que s'est fixé le Groupe Multipartite de l'ITIE-Guinée, c'est le maintien voire la consolidation du statut de pays conforme à l'ITIE de la République de Guinée à l'horizon 2017.

L'atteinte de cet objectif passe nécessairement par la réalisation de certains objectifs spécifiques dont les principaux axes sont :

1. Améliorer le cadre légal et réglementaire de la gestion dans l'octroi des permis, licences et contrats ;
2. Suivre la production ;
3. Produire et publier les rapports portant sur la collecte et la réconciliation des flux de paiements et des revenus, selon la norme ITIE (collecte des taxes et redevances) ;
4. Suivre la distribution des revenus ;
5. Suivre la gestion des dépenses et la mise en œuvre de politique de développement durable ;
6. Maintenir le statut de pays conforme ;
7. Poursuivre et renforcer la mise en œuvre de la stratégie de communication et de dissémination des rapports ;
8. Renforcer les capacités des parties prenantes sur le processus ITIE ;
9. Pérenniser, coordonner et améliorer la performance du Secrétariat Exécutif et du Comité de pilotage de l'ITIE.

Les principales actions à réaliser en 2015 sont :

- La collecte, la réconciliation et l'audit ITIE des paiements et des revenus perçus en 2013 ;
- La publication et la dissémination du Rapport ITIE 2013 ;
- L'actualisation de la stratégie de communication ;
- L'atelier de sensibilisation de la Société civile ;
- L'atelier de sensibilisation des institutions républicaines ;
- Le renforcement des capacités des parties prenantes sur la nouvelle norme de l'ITIE avec le concours du Secrétariat international de l'ITIE ;

- L'inventaire des investissements réalisés et les revenus versés par les sociétés minières aux communautés locales ;
- L'actualisation du Manuel de procédures de l'ITIE-Guinée;
- La réalisation du Rapport annuel 2014 conformément à la note d'orientation du secrétariat international de l'ITIE.

IX. CONCLUSION :

Le 02 Juillet 2014, lors de sa réunion à Mexico, le Conseil d'Administration de l'ITIE Internationale a déclaré la conformité à l'ITIE de la République de Guinée qui est l'aboutissement heureux d'un long processus de validation.

C'est le résultat positif des efforts inlassables de toutes les parties prenantes (Gouvernement, Entreprises minières et Société civile) avec le concours précieux des partenaires techniques et financiers

La conformité de la Guinée est certes un motif de satisfaction pour le Groupe multipartite mais c'est aussi un nouveau défi à relever en 2017. C'est en cela que le groupe multipartite de l'ITIE-Guinée s'engage à redoubler l'ardeur au travail pour maintenir son statut de pays conforme.

La pérennisation de cette conformité nécessite un appui technique, financier et matériel non seulement de la part du Gouvernement mais aussi des partenaires techniques et financiers.

Conakry, le 21 Janvier 2015

**Le Président du Comité de Pilotage
de l'ITIE**

Nava TOURE

